

Déclaré conforme, la preuve !

Sélectionnez des mobiliers conformes aux normes et à la réglementation en vigueur. Tests à l'appui, **NF Bureau Sécurité Confortique** vous apporte la preuve objective que le produit répond aux exigences requises et prend en compte les critères propres à cet usage spécifique en termes de :

> Sécurité > Solidité > Durabilité > Conformité aux normes

Pour vous, c'est aussi la certitude que le fabricant saura assurer un niveau de qualité constant pour tous les mobiliers estampillés **NF Bureau Sécurité Confortique**.

Tables de travail de bureau

- > **Dimensions** : adaptées aux différents usages.
- > **Sécurité en utilisation** : ni bavure, ni bord ou endroit tranchant, pas de profil à extrémités ouvertes, pas de zone de pincement ou de cisaillement en mouvement. Stabilité en utilisation avec ou sans charge. Stabilité tiroirs ouverts et chargés.
- > **Solidité sous efforts** : fatigue sous effort vertical sous charge (400 N, 10 000 cycles).
- > **Comportement aux chutes**
- > **Rigidité de la structure**
- > **Résistance mécanique des plans de travail** (standard ou haute résistance)
- > **Sécurité électrique**

Caissons

- > **Dimensions** : adaptées aux différents usages.
- > **Sécurité vis à vis de l'utilisateur** : stabilité tiroirs ouverts.
- > **Solidité sous charge**
- > **Rigidité**
- > **Durabilité** : tiroirs avec coulisses ou glissières (charge 0.7kg/dm³ – 50 000 cycles). Ouvertures et fermetures brutales. Résistance au roulement de caissons mobiles.

